



LE MOT DU MAIRE

De nombreux événements sont intervenus sur notre commune au cours de ce premier semestre 2023 et tout particulièrement durant les dernières semaines.

Tout d'abord, nos deux commerces ont repris leur activité même si "La Cuisine des Lanciers" n'a pas encore trouvé toute sa place du fait des soucis de santé du gérant, David. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement afin qu'il puisse déployer au plus vite ses talents et développer son activité.

A la boulangerie, la jeune Manon Mongendre (20 ans seulement), soutenue par ses parents, commence à bien prendre ses marques et contribue largement à la vie du village. Nous lui sommes très reconnaissant pour sa motivation et l'énergie qu'elle et sa famille déploient pour satisfaire la demande, à partir de 6h45 et tout au long de la journée. Dès la réouverture de la boutique, les clients étaient au rendez-vous et depuis, ils sont les premiers à faire la promotion du pain frais à toute heure ainsi que des viennoiseries et pâtisseries gourmandes.

A noter que Manon a été l'une des premières à bénéficier de la bourse au permis de conduire et c'est donc l'occasion de rappeler cette action communale qui permet aux jeunes Lanciers d'obtenir une aide pour passer le permis de conduire, en échange de quelques heures de bénévolat au sein d'une ou plusieurs associations locales.

Pour revenir aux événements marquants, le 30 juin dernier a coïncidé avec le départ en retraite de Gilles Villatte. Durant près de 28 ans, Gilles a assuré l'entretien complet de la commune, tant au niveau de la voirie et des espaces verts que du bâti. Au cours de ces dernières années, il a également participé au débroussaillage et maintien en état de

plusieurs kilomètres de chemins de randonnées qui offrent à tous l'opportunité de réaliser de belles balades à travers les paysages bocagers de Franchesse. Au cours de son dernier mois d'activité, Gilles a accueilli Christophe Chamignon, son remplaçant venu d'Avermes, afin de lui faire découvrir son nouveau cadre de travail et l'initier aux diverses tâches à accomplir, parfois nombreuses selon les saisons. Ce temps avec deux agents en poste simultanément a permis d'élargir le fleurissement aux abords de la mairie (certains d'entre vous l'ont remarqué) et de réaliser un nettoyage bien nécessaire, sans toutefois compromettre l'entretien du reste de la commune. Cet entretien est bien sûr moins visible car plutôt en campagne, mais il n'en reste pas moins primordial.

C'est donc l'occasion, encore une fois, de remercier Gilles pour tout le travail accompli et de lui souhaiter une belle, longue et heureuse retraite.

Depuis le 1^{er} juillet 2023, Christophe assure seul l'entretien de notre vaste territoire communal dont il ne connaît pas encore tous les recoins, et nous allons être contraints d'effectuer des choix quant aux missions qui lui seront attribuées, car comme Gilles avant lui, il ne saurait être partout en même temps. Nous espérons que vous serez tous des plus bienveillants à son égard.

Au fil des pages qui suivent, vous découvrirez aussi les nombreuses animations proposées par les associations locales et je tiens à féliciter ici tous les responsables et bénévoles qui donnent leur temps sans compter. C'est une chance pour la commune de disposer de réseaux aussi dynamiques.

Bonne lecture et bel été à vous.

Gérard Vernis

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Du 4-7 août : Fête patronale du Comité des fêtes.
- Dimanche 10 septembre : Brocante de l'Amicale laïque.
- Samedi 30 septembre : Bal Trad avec CAP au village.
- Samedi 28 octobre : Nuit des Fers de Lance avec Sonic Ladyland.
- Samedi 4 novembre : Soirée du Comité des fêtes.

Mairie : 11 pl. Marguerite Chanier - 03160 Franchesse - Tél : 04 70 66 26 26
Courriel : mairie-franchesse@wanadoo.fr - Site internet : www.franchesse.fr - Page Facebook : Mairie de Franchesse
Agence postale communale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h00-11h15.
Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30 - Samedi 9h00-12h00.
Permanences France Services : Tous les premiers jeudis du mois de 9h00 à 12h00 à la salle polyvalente.

Événements du premier semestre 2023

VŒUX 2023

Dimanche 8 janvier, Gérard Vernis, Maire, a présenté ses vœux à la population. Après trois ans sans vœux pour cause de Covid, plus de 80 personnes étaient présentes à la salle des fêtes. Le Maire a fait le bilan des travaux et services réalisés depuis le début du mandat et aussi tracé des perspectives. Malgré un contexte compliqué, tous les services publics sont maintenus et les associations, très actives dans la commune, seront soutenues comme les années passées. Il a également présenté le futur gérant de l'épicerie, David, qui a pu exposer son projet en lien avec l'initiative « 1000 cafés ». Ensuite, Les lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés. Conformément à la tradition, un pot de l'amitié a clôturé cet événement.



ASSOCIATION LUCKY COUNTRY TIME

L'association organise des cours de danse country chaque mardi après-midi et mercredi soir à partir de 19h00. Dans une ambiance joyeuse et amicale, les danseurs s'initient à la danse country qui n'est pas aussi facile que l'on pourrait le croire, mais Nicole qui a en charge les débutants dispose d'une patience et d'une bonne humeur inépuisables.



Samedi 18 mars, l'association a organisé son 2^e bal. Devant l'affluence attendue, il a eu lieu à la salle des fêtes de Bourbon l'Archambault. Ambiance conviviale et festive pour ce bal. Plus de 120 danseurs se sont élancés sur la piste au son d'une playlist entraînante et variée. Les membres de l'association se sont dépensés sans compter pour assurer la réussite de l'événement.

CARNAVAL

Le 17 avril 2023, une dizaine de jeunes déguisés se sont réunis dans la salle du presbytère afin de fêter le carnaval. Des affiches et des masques ont été réalisés, le tout suivi d'un goûter, supervisé par les parents. Petits et grands ont passé un excellent moment.



JOURNEE DU SOUVENIR DU 19 MARS

Le dimanche 19 mars un public nombreux est venu honorer les civils et soldats morts au combat. Les élus de Franchesse étaient accompagnés de représentants des anciens combattants et des maires et élus de communes voisines, notamment Bourbon l'Archambault et Saint-Plaisir, ainsi que des représentants de la gendarmerie, des pompiers et du Conseil départemental. De nombreux porte-drapeaux ont rendu les honneurs au monument aux morts.

Le maire, Gérard Vernis a lu le message de la secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants et de la mémoire. « Le cessez le feu n'a pas signifié la fin des morts et blessés et cette période a été celle de bien des souffrances pour les appelés restés en Algérie, pour les Harkis, pour les victimes d'attentats et pour ceux qui furent contraints de quitter la terre où ils sont nés. Le retour du contingent se fit sans cérémonie ni reconnaissance de la Nation. Ces soldats ont dû se battre pour se voir reconnaître la qualité de combattants et appeler guerre ces opérations. Soixante ans après, une nouvelle page doit pouvoir s'ouvrir pour continuer à regarder et accepter ce pan de notre histoire collective dans son extrême complexité ».



CHASSE AUX ŒUFS

De nombreux enfants étaient présents sur le stade de Franchesse ce lundi de Pâques 10 avril pour la traditionnelle chasse aux œufs. Les bénévoles du Comité des fêtes avaient bien caché ces œufs mais ils ont été rapidement découverts pour le plus grand

bonheur des petits et aussi des grands. Un grand merci aux participants et au Comité des fêtes.



REUNION PUBLIQUE DU 29 MARS 2023

Mercredi 29 mars 2023 s'est déroulée la réunion publique organisée par la commune, l'initiative « 1000 cafés » et David le gérant de notre épicerie, bar, restaurant « La Cuisine des Lanciers ».



Les représentants des « 1000 Cafés » ainsi que David et Stéphanie, sa compagne, ont détaillé leur projet qui a tenu compte des nombreuses réponses au questionnaire. Toutes les idées d'animation de ce commerce sont les bienvenues.

Le maire a également informé le public de la reprise en juin de la **boulangerie** par Manon, pâtissière et son père, boulanger, ce qui permettra un départ en retraite bien mérité de Myriam et Philippe Léger.

Tous ont été applaudis avec enthousiasme.

La commune de Franchesse conserve ainsi ces deux commerces indispensables aux besoins de la population et vecteurs de lien social.



OUVERTURE DU RESTAURANT BAR DE FRANCHESSE

Le commerce de Franchesse revit enfin. Le 21 avril 2023, David et Stéphanie, avec l'initiative « 1000 cafés » ouvraient les portes de leur bar-restaurant pour une soirée inaugurale.

Plus de 150 personnes sont venues découvrir des locaux entièrement rénovés et partager le verre de l'amitié. Le rayon épicerie a ouvert en mai.

MUSIQUE LATINO-BOURBONNAISE

Un concert de **Soun** eu lieu le 5 juillet à la Cuisine des Lanciers. Avec Jonas Thin à la cornemuse 20 pouces, Patrick Bouffard à la vielle, Stéphane Werner aux percussions, Pascal Chassagny à la guitare et David Guilhen à la basse.



A FRANCHESSE, ÇA MARCHE !

Pas moins de **7 km de chemins de randonnée** ont été **réouverts** sur le domaine public de la commune depuis trois ans. Ce sont les anciennes « rues » utilisées dans le passé pour aller de ferme en ferme qui heureusement n'ont pas toutes été bitumées. Aujourd'hui, ces chemins en herbe entre les champs ou dans les bois avec des arbres remarquables font le bonheur des randonneurs. Un grand merci à l'association des Baladins qui a ouvert la plupart de ces chemins avec l'aide de l'employé communal qui n'a pas ménagé sa peine, car c'est un gros travail de défrichage. Un grand merci aussi aux riverains qui ont participé positivement à ces chantiers.

Quatre randonnées ont été organisées depuis le début de l'année :

Par les Baladins : Le samedi 8 avril 2023, 50 randonneurs, à pied, à cheval et à vélo ont parcouru en semi nocturne les nouveaux chemins ouverts par les Baladins depuis le début de l'année, en particulier une portion entre Bouquetraud et le Roi des Bois. Un repas convivial et en musique a suivi, préparé de main de maître par les bénévoles de l'association.

Une nouvelle très belle randonnée organisée par les Baladins le 3 juin. Piétons et cavaliers ont pu profiter de la fraîcheur des chemins ombragés de l'itinéraire. Un nouveau chemin avait été réouvert par l'association

au milieu des bois entre le circuit Boulosserie et le chemin des Barreaux. Tous ont pu admirer la beauté de ce circuit sinueux et vallonné. La soirée s'est terminée par un repas convivial et en musique.



Par l'Amicale laïque : Par un beau soleil, tôt le matin du 29 mai, près de 80 randonneurs se sont élancés sur les deux itinéraires (10 et 14 km) proposés par l'Amicale à l'occasion de sa traditionnelle randonnée de Pentecôte.



Les randonneurs ont pu ainsi découvrir de beaux chemins et paysages de notre commune. Une pause-ravitaillement a permis à chacun de reprendre des forces avant d'achever la randonnée.

Un pot de l'amitié, à l'arrivée, a clos cette belle matinée.

Par la commune et l'association « Les amis de Pierre Brizon » : Le samedi 24 juin, à l'occasion du centenaire de la mort de Pierre Brizon, l'association « les amis de Pierre Brizon » et la commune ont inauguré le chemin « Pierre Brizon » et ont organisé à cette occasion une marche sur une partie de l'itinéraire. Cinq panneaux explicatifs de la vie et de l'œuvre de Pierre Brizon avaient été disposés sur le circuit et en particulier près des lieux où a vécu Pierre Brizon.

Tous ces circuits sont disponibles sur le [site internet](#) de la commune.

CEREMONIE DU 8 MAI

La victoire sur l'Allemagne nazie a été comme chaque année commémorée à Franchesse en mémoire des soldats et civils morts pour la France. Le cortège s'est rendu au cimetière au monument aux morts de la guerre 1914-1918 et ensuite au monument aux morts de la deuxième guerre mondiale de 1940-1945.

En chaque lieu, une minute de silence a été observée. Le Maire, Gérard Vernis, a lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu ministre des Armées : « Ceux qui ont résisté et sont morts pour la France inspirent les générations futures qui parfois s'imaginent que leur liberté est définitivement acquise. »

Le Maire a ensuite rappelé quelques dates clés dans ce conflit à 10 millions de morts : le 6 juin 1944, les alliés, États-Unis, Grande-Bretagne et Canada débarquent en Normandie et libèrent la France. Le 8 mai 1945, la capitulation de l'Allemagne est ratifiée à Berlin. À 23h00 les combats cessent en Europe. Cette capitulation est enregistrée à 00h01 par l'URSS le 9 mai. Le 2 septembre 1945, la seconde guerre mondiale cesse véritablement avec la capitulation du Japon après les bombardements de Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945. En 1946, la France choisit de faire du 8 mai un jour de commémoration. Il devient férié en 1953 avant que ce caractère férié ne soit supprimé dans une logique de réconciliation avec l'Allemagne. En 1981, sous la présidence de François Mitterrand, le 8 mai est ajouté à la liste des jours fériés prévus dans le code du travail.



À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la commune au bar du nouveau restaurant de Franchesse « la Cuisine des Lanciers ».

EXPOSITION DES ARTISTES

Vous avez été nombreux à venir découvrir les divers talents artistiques des Lanciers les 22 et 23 avril 2023 à la salle des fêtes Franchesse.

Le week-end a été animé par les différents artistes présents à l'exposition. Le reportage de « Z'image production » sur **Michel Mazzone** vous a été présenté,



Christophe Dumas est venu exposer sa collection « Arbres », des démonstrations ont été réalisées par

Anthony Cheminot pour le tournage sur bois et **Céline Fragnon** pour la gravure sur verre, le dimanche **Guillaume Bécart** vous a entraîné dans sa balade



autour de l'arbre tout en vous présentant la partie lutherie de son travail à l'intérieur de l'exposition, vous avez pu admirer des pièces en crochet apportées par **Marie-Christine Villatte**, **Sandrine Bernard** et **Colette Malaquin**, des installations et sculptures réalisées par **Cécile Amato**, **Philippe Chateauxvieux**, **Christian Collaye**, ou encore **Michel Lamboley** ont été dévoilées,

des dessins fournis par **Manon Mariette** étaient affichés, des peintures sur divers supports par **Laetitia Ramolino** étaient présentes, **Isabel Vervae**t est venue vous présenter ses pierres, **Patrick Bouffard** nous a



confié une partie des tableaux exposés ensuite à « La Cuisine des Lanciers », et enfin **Jonas Demblon** est venu avec des reproductions photographiques. Qu'il soit ici particulièrement remercié pour les photos de l'exposition qu'il nous a transmises.

En marge de l'exposition, une présentation des anciennes **photos de classe** de l'école de Franchesse a suscité beaucoup d'intérêt de la part des Lanciers.



CHANGEMENT A LA BOULANGERIE

Le boulanger de Franchesse, **Philippe Léger**, prend sa retraite. Il a quitté la boulangerie avec son épouse **Myriam** le 31 mai. Nous les remercions pour toutes ces années passées au service de Franchesse et ses environs (sa renommée s'étend bien au-delà d'ailleurs !) et leur souhaitons une très heureuse nouvelle étape de vie ! »



Manon Mongendre, pâtissière et son père **Cyril**, boulanger, prennent le relai. Bienvenue à eux.



SUCCESSION DE GILLES VILLATTE

Samedi 1^{er} juillet, la commune a fêté le départ en retraite de **Gilles Villatte** employé de la commune depuis le 1^{er} octobre 1995, Gilles avec ses multi compétences a veillé pendant tout ce temps à l'entretien des bâtiments communaux et de tous les espaces verts et chemins à l'extérieur. Sa connaissance



approfondie du territoire et de ses habitants a permis de régler les multiples tracas du quotidien avec efficacité et rapidité. Nous remercions **Gilles** pour toutes ces années de service et de sérieux passées auprès des habitants et lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

Un mois avant son départ, il a accueilli son successeur **Christophe Chamignon** pour lui faire découvrir la commune et les différents travaux nécessaires à son entretien.



La commune souhaite la bienvenue à Christophe, nous espérons qu'il se sentira heureux et qu'il pourra s'épanouir aux côtés des Lanciers.

Nous remercions Gilles pour toutes ces années de service et de sérieux passées auprès des habitants. Enfin, nous vous remercions tous par avance de la bienveillance dont vous saurez faire preuve envers notre nouvel agent technique.

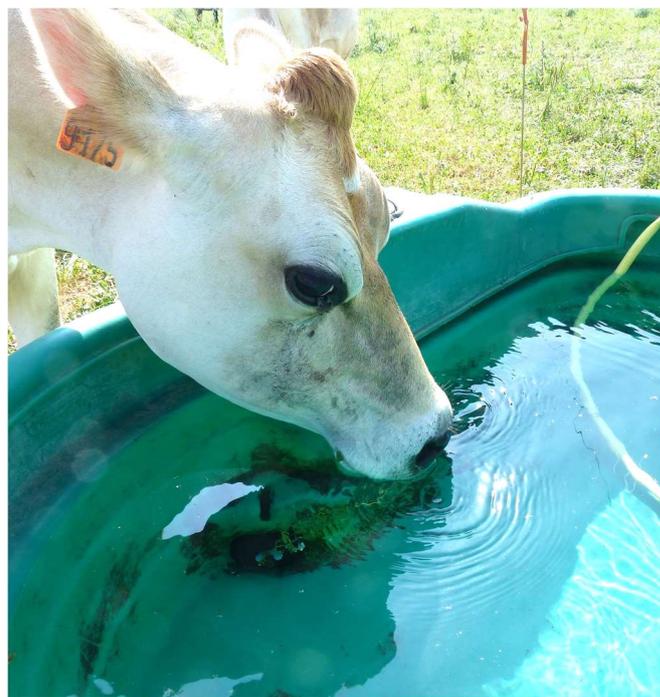
FÊTE DU LAIT BIO

La ferme de **Clément Débarbot** a participé à la Fête du lait bio à Franchesse en ouvrant ses portes le dimanche 4 juin 2023.



Les participants ont eu l'occasion de profiter d'un délicieux petit déjeuner à base des produits laitiers commercialisés par la ferme, puis ont visité la ferme et le laboratoire de production des yaourts et desserts lactés.

Clément et Lisa ont bien sûr présenté leurs vaches laitières, élevées en extérieur.



Une matinée agréable pour le public, qui a ainsi participé à la promotion d'un mode de vie et de production sain et respectueux de l'environnement.

CHŒUR DES LANCIERS

La chorale a présenté son **premier concert** le 30 juin à l'église de Franchesse. Un public nombreux est venu et a encouragé les chanteurs ainsi que le pianiste, Jean-Luc Perrot, titulaire de l'orgue François-Henri Clicquot de Souvigny, et la violoniste Julia Ohayon qui ont accompagné les chants. Les choristes et les solistes ont interprétés des airs de Mozart, Bach, Rossini, Fauré, Verdi, Rameau et Buxtehude. Un pot de l'amitié a conclu cette soirée très réussie.



Travaux et entretiens réalisés

PLACE MARGUERITE CHANIER

Des travaux place de la mairie ont été réalisés en mai et juin 2023. Les **enrobés** ont été refaits, le



monument aux morts restauré et du **mobilier urbain nouveau** installé pour augmenter le fleurissement tout en évitant le stationnement inapproprié.

Les jeux pour enfants derrière la mairie ont également été repeints.

Les enrobés ont été réalisés par le syndicat de voirie d'Ygrande.



Activités économiques à Franchesse

Cette rubrique est l'occasion de présenter des artisans, artistes, commerçants et prestataires de services de la commune

CIDAUMAT

Le 30 mars 2023, l'entreprise Cidaumat a invité ses clients à l'**inauguration après travaux**.



Cidaumat installée depuis 13 ans à Franchesse a, en effet, réalisé des travaux afin de pouvoir travailler dans d'agréables conditions.



Pour l'occasion, les clients ont été conviés et se sont déplacés nombreux pour l'évènement, la commune souhaite féliciter chaleureusement tous les membres de Cidaumat et leur souhaite une belle réussite.

Le dossier : Finances communales

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Ce compte qui trace la réalisation des dépenses et des recettes de la commune pour l'année 2022 a été voté le 28 mars 2023.

Investissement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	234 998,86 €	119 933,96 €
Recettes	234 998,86 €	147 043,81 €

En 2022 a été réalisé l'achat de divers matériels pour 58 000 € (dont un **nouveau tracteur** pour la commune). Quelques travaux ont été faits dans le **logement de l'ancienne Poste** (700 €), l'électricité notamment, avant mise en location. Le **bâtiment de la mairie et de la salle des fêtes** a été ravalé et repeint, les **façades de l'ancienne Poste et du presbytère** ont été lessivées, la **chaufferie de l'école** rénovée pour un coût de 55 500 €. Un abribus a été mis devant le presbytère. Ces investissements ont été financés avec l'épargne de la commune et une subvention du Département (versée en 2023). 6 000 € ont été consacrés au remboursement de la dette.

Les dépenses sont destinées à financer le fonctionnement de la **mairie** et de **l'école** ainsi que des **subventions et participations à d'autres organismes** (Service incendie, Syndicat de voirie, Syndicat départemental d'énergie et les associations de la Commune entre autres).

Fonctionnement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	633 046,80 €	345 868,27 €
Recettes	633 046,80 €	669 711,99 €

Le **syndicat de voirie** a rénové la route conduisant au quartier des « Bouchets »

Les recettes sont constituées principalement par les **impôts locaux** tels que la taxe foncière, la taxe d'habitation (progressivement supprimée et remplacée par une dotation de l'Etat) et par les dotations de l'Etat.

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : + 27 109,85 €

Fonctionnement : + 323 843,72 €

Résultat global : + 350 953,57 €

La **situation financière** de la Commune est considérée comme **bonne** par les services de l'Etat.

BUDGET 2023

Investissement

Le budget a été voté le 28 mars 2023.

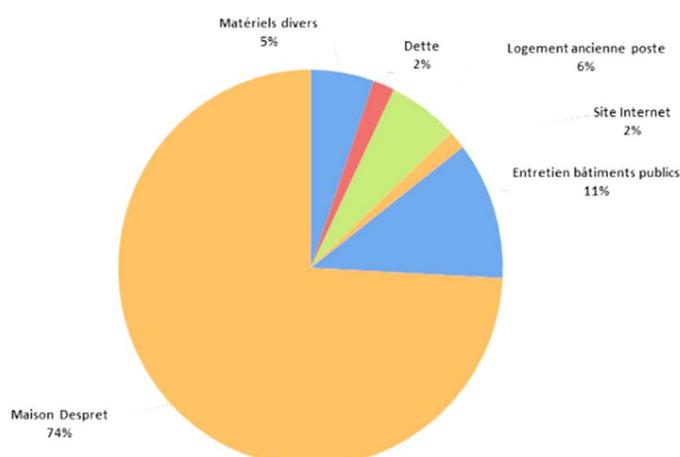
	Crédits nouveaux
Dépenses	383 883,16 €
Recettes	383 883,16 €

Les dépenses d'investissement 2023 concernent :

- l'acquisition de matériel pour 18 000 €,
- des travaux d'économie d'énergie (changement des portes et fenêtres et construction d'une cheminée) dans l'ancien logement de la Poste pour 20 000 €,

- l'aménagement de chemins de randonnées pour 5 000 €, (non consommé en 2022),
- la refonte du site internet pour 5 000 €, (report de 2022),
- l'entretien des bâtiments publics pour 38 000 € dont travaux d'électricité et toiture dans l'église, le nettoyage des façades de l'école et logements voisins. Une subvention de 12 000 € est attendue en 2023,
- des travaux d'éclairage public seront réalisés pour moderniser les ampoules,
- le remboursement de la dette 6 000 €,
- la rénovation de la maison dite « Despret » pour en faire un logement à vocation sociale, ce projet se réalisera sur au moins deux années compte tenu des démarches administratives à entreprendre. Une dépense de 250 000 € est prévue, des subventions sont en cours de demande.

Budget prévisionnel 2023 -
Dépenses d'investissement



Les **recettes** sont constituées par de l'épargne et des subventions.

Rappel : l'**entretien des voiries communales** est payé au Syndicat de voirie d'Ygrande sur le budget de fonctionnement (80 000 € en 2023).

Fonctionnement

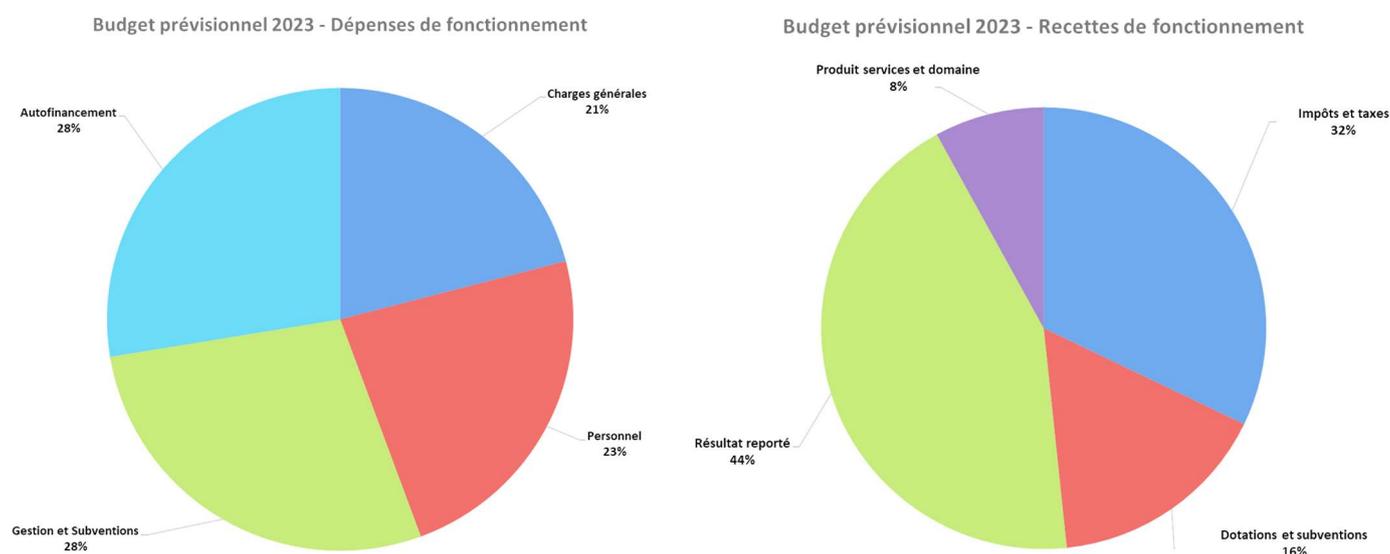
Dépenses	741 333,72 €
Recettes	741 333,72 €

Ce budget financera le fonctionnement de la **mairie** et **autres bâtiments communaux** et celui de **l'école**. La commune poursuivra le **soutien aux associations** de Francheville afin de favoriser l'activité économique, culturelle et sportive. Le budget 2023 permettra de poursuivre l'amélioration du cadre de vie par **l'embellissement** et le **fleurissement** des espaces publics dans le respect du développement durable, le développement du tourisme en lien avec le projet tourisme de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, et le maintien des services publics. À noter qu'un certain nombre de dépenses seront à surveiller compte tenu du contexte d'inflation actuel, en particulier le coût des énergies comme l'électricité et le carburant.

Les recettes sont constituées par le produit des **impôts locaux** pour 238 000 €, les **dotations de l'Etat** pour 120 000 €, et les produits divers pour 59 000 €. Le financement est aussi assuré par les excédents de fonctionnement reportés pour 323 843 €.

À noter que la section de fonctionnement permet un autofinancement des investissements 2023 de 204 000 €.

Le **taux de fiscalité** de la taxe foncière est resté inchangé.



BUDGET 2023 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le budget 2023 de **fonctionnement** s'élève à 12 658,37 €. Il est financé par la taxe assainissement pour 10 800 € et par l'épargne pour le solde.

En **investissement**, le budget s'élève à 55 212,55 €.

Seront réalisés divers **travaux** d'amélioration des ouvrages : comme le nettoyage des pré-traitements de la lagune, l'entretien des grilles d'assainissement sur la voirie communale, ainsi que du fleurissement supplémentaire sur la lagune. Ces travaux sont financés en auto-financement.

Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Eric Bouchon,
- Vincent Lecocq,
- Christine Prieur,
- Léa Sallé,
- Gérard Vernis.

Les projets

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Manon et Bryan sont les premiers jeunes à bénéficier de l'aide au permis de conduire de la commune d'un montant de 200 €.



Pour rappel, toute personne de 17 ans au moins envisageant de passer son permis de conduire peut bénéficier de cette aide en échange de quelques heures de bénévolat à effectuer auprès d'une association de la commune.

Toutes les informations concernant l'aide au permis de conduire sont à retrouver à la mairie.

SALLE DU PRESBYTERE

La commune met à disposition la salle du presbytère afin que des personnes s'y retrouvent pour passer de bons moments. Par exemple des jeux, des rencontres entre jeunes ou même des après-midis récréatives organisées par les parents pour leurs enfants.

Pour tout renseignement, il est possible de contacter la mairie.

Les partenaires

AIDE A DOMICILE NORD ALLIER



Dans son flash info de juin 2023, le service d'aide à domicile Nord Allier de Pouzy-Mésangy rappelle quelques conseils à suivre en cas de forte chaleur issus du Ministère des Solidarités et de la Santé. On peut les joindre au 04 70 66 33 84.



PETIT DEJ ECO D'AVRIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

C'est au Chuchal, accueilli par Christelle Pontonnier, que s'est déroulé ce nouveau petit déjeuner de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais.

Les entreprises et acteurs économiques étaient nombreux pour échanger dans une ambiance conviviale.



RPI FRANCHESSE / SAINT-PLAISIR

Le RPI s'est maintenu cette année passée à 48 élèves. Les projections 2023-2024 sont en baisse à 43 élèves : 13 enfants en maternelle à Franchesse et 30 à Saint-Plaisir.

L'école de Franchesse, en plus du programme pédagogique, a mené plusieurs actions.

Le 10 mars c'était le **carnaval** avec l'Amicale laïque.

En décembre, c'était un **spectacle de Noël** à Lurcy-Lévis qui était proposé aux enfants. Il s'appelait Les trois chardons.

Participation au **prix des incorruptibles** 2022-2023. Le Maire a reçu les enfants à cette occasion pour leur faire découvrir la mairie et ses symboles. Les enfants ont choisi leurs livres préférés par votation, tout comme des grands.



Un **projet jardin** (découverte des plantes aromatiques et des légumes) a été mené avec Corinne Lafort.

EXPOSITION

Bric-à-brac

Maria JALIBERT



Une **visite à la médiathèque** de Moulins le 22 juin pour découvrir l'exposition Bric-à-brac de Maria Jalibert.

Découverte de la **ferme de Corinne Lafort** à Bourbon l'Archambault avec des ateliers autour des plantes et des légumes le vendredi 23 juin.

Toutes ses **sorties** sont financées par l'Amicale laïque, l'association des parents d'élèves de Franchesse et la commune.

Merci aux **enseignantes**, aux **Atsem** et **personnes de services** pour cette année solaire encore si dense et si riche. Bonnes vacances bien méritées.

ASSOCIATION DES ECOLES FRANCHESSE SAINT-PLAISIR

L'Association des Ecoles Franchesse Saint-Plaisir (AEFS) a pour objet de **récolter des fonds pour financer des sorties scolaires et extra-scolaires** à but éducatif, pédagogique et culturel. Elle se compose de six membres actifs parents d'élèves et bénévoles.

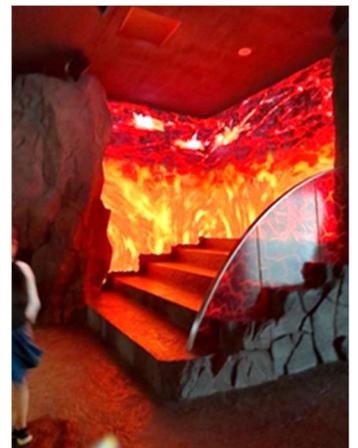
Les **ressources** de l'association viennent des subventions (communes) et des diverses actions proposées aux familles des deux écoles. Pour l'année 2022-2023, nous avons organisé trois ventes de gâteaux Bijou, deux ventes de chocolats, une soirée jeux de société, une collecte de ferraille et la kermesse des écoles. Toutes ces actions seront reconduites l'année prochaine.



Grâce à tout cela, les enfants de l'école de Franchesse ont pu bénéficier de six visites de Mme Corinne Lafort, apprentissage et confections de tisanes, initiation au jardinage, atelier céramique (objets de décoration pour le jardin) et ils sont partis à Bourbon l'Archambault au Jardin de L'essentiel.

Les élèves de l'école de Saint-Plaisir ont bénéficié de plusieurs interventions de l'Adater tout au long de l'année et d'un voyage à Vulcania.

Les membres de l'AEFS tiennent à remercier tous les partenaires, les mairies, les parents d'élèves et les bénévoles qui les accompagnent pour pouvoir offrir aux enfants de merveilleux souvenirs.



À venir :

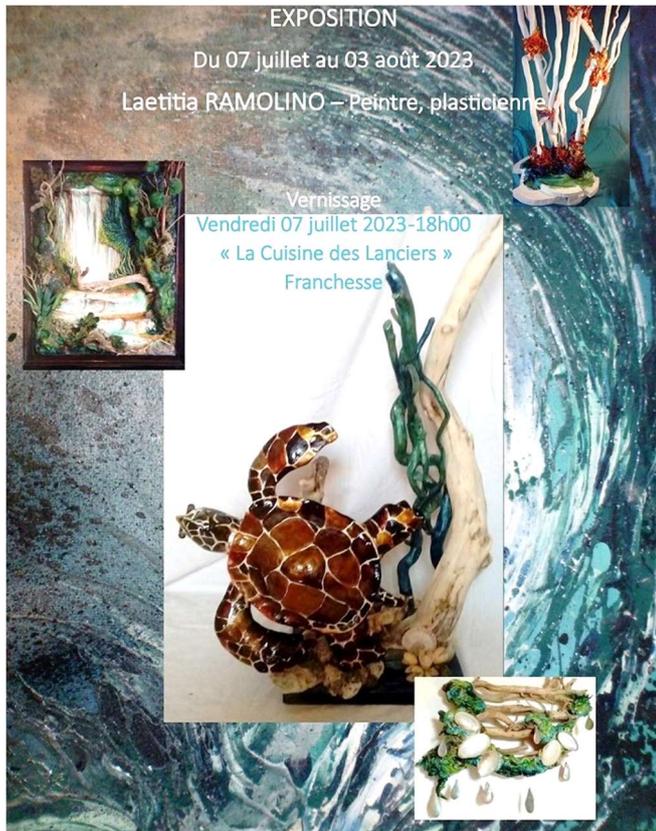
- Vendredi 29 septembre : assemblée générale de l'association,
- Courant septembre : vente de gâteaux Bijoux (ouvert à tous, demander un catalogue en mairie),
- Courant novembre : vente de chocolats de Noël (ouvert à tous, demander un catalogue en mairie).

Associations

ASSOCIATION CAP AU VILLAGE

L'exposition d'illustration, dessins et graphisme de Patrick Bouffard, directeur artistique de CAP au village, a été prolongée à la « Cuisine des Lanciers » jusqu'au jeudi 6 juillet.

Une nouvelle exposition de Laetitia Ramolino a pris le relai.



Le « Bal Trad » aura lieu à la salle des fêtes le samedi 30 septembre. Au programme : l'association reçoit une quarantaine de musiciens(nnes) de l'école de musique de Gannat autour du projet du « grand Menat » sur le répertoire de la Chavannée en présence de ses musiciens.

Le bal sera assuré par une toute nouvelle formation issue de ce projet (Grand Menat) « carnet de bal » sur un répertoire composé en bonne partie par Frédéric Paris et interprété par lui-même et son frère Manu, avec les deux professeurs de l'école de Gannat, Jean-Noël Bezon et Luc Roche, ainsi que Patrick Bouffard.

SONIC LADYLAND ET LA NUIT DES FERS DE LANCE

Voici le texte de présentation de Sonic Ladyland par Fred Pierret :

Après des débuts tonitruants en milieu urbain, Sonic Ladyland s'est installée à Franchesse en 2003 afin de mettre le Bocage Bourbonnais sur le devant de la scène internationale en révélant ainsi au monde entier, il était temps, la richesse de son patrimoine universel.

Pour se faire, cette entité audacieuse organise la non moins téméraire « Nuit des Fers de Lance » depuis 2007, où la franche camaraderie le dispute à la lumineuse présence des rockstars les plus en vogue, des peintres les plus en vue, des clowns les plus en verve, des marins les plus en voile (sic).



Cette soirée sous le signe impétueux de la grosse poilade voit un public des plus généreux se bousculer afin de bénéficier, lui aussi, de l'aura magique de cette digne héritière, il faut l'avouer, des raouts de « chez Gégé Petou » le roi de la pompe à la raclure...

La 11^e Nuit des Fers de Lance aura lieu le samedi 28 octobre à la salle polyvalente avec : Gemma and the Driver, Village Vandals, Illdog, Ogino, Ten Minutes Later, Dégâts de Passage (les locaux de l'étape) ainsi que des DJs non encore confirmé-e-s. Ouverture à 19h00. Boire et manger bourbonnais. P.A.F de 9 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Navette gratuite mais réservations conseillées...

CHŒUR DES LANCIERS

Le chœur des Lanciers répète tous les jeudis à 19h30 à la salle des fêtes de Franchesse sous la direction de Véronique Sure (06 72 89 22 43).



Une vingtaine de choristes chantent des morceaux de musique lyrique. N'hésitez pas à venir vous renseigner à la rentrée, les débutants sont les bienvenus.

COMITE DES FETES

Julien Barbat a laissé sa place de **président** à **Vincent Thevenoux** en avril dernier.

Durant l'assemblée générale, quelques dates ont été retenues, un concours de pétanque le 10 juin dernier qui a été maintenu malgré les conditions climatiques, pour le plus grand plaisir des quelques Lanciers présents. Les festivités à venir sont la traditionnelle fête patronale le premier week-end d'août et une soirée animée le 4 novembre.



Un mot du Comité des fêtes : Nous accueillons volontiers les bénévoles voulant faire partis de la vie festive locale.

Oyez, oyez, Lanciers, Bourbonnais et amis de Franchesse, la fête patronale de Franchesse approche à grands pas. Afin de la préparer au mieux nous vous convions à une **réunion d'information** le vendredi 21 juillet à 20h30 au presbytère.

Que vous vouliez vous investir en tant que bénévoles ou bien juste apporter vos idées, vous êtes les bienvenus et vous accueillons avec joie.

Nous finirons comme de coutume par un verre de l'amitié.

CLUB DES LANCIERS

19 membres étaient présents le 23 février 2023 à son assemblée générale, ainsi que le maire, Gérard Vernis.

La présidente, Thérèse Thuard, a mené la réunion, secondée par Monique Verdier, trésorière qui a présenté les comptes excédentaires de l'année écoulée, vérifiés par les commissaires aux comptes et Isabelle Désurier, secrétaire qui a présenté le bilan de l'année écoulée. Ces deux bilans ont été adoptés à l'unanimité par les membres présents.



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale laïque organise une **brocante de rentrée** le dimanche 10 septembre 2023, même lieu que d'habitude, même heure, même tarif (2 € le mètre linéaire).

Inscriptions : 06 98 40 65 30 (après 20h00),
06 43 74 84 02 (après 20h00), 06 81 98 44 43,
laiqueamicalefranchesse@laposte.net

Centenaire de la mort de Pierre Brizon



Comme chaque année, l'Association laïque des amis de Pierre Brizon a tenu son assemblée générale à Franchesse et a commémoré la date anniversaire du **discours historique de Pierre Brizon du 24 juin 1916**. Cette année, 2023 étant le centenaire de la mort de Pierre Brizon, l'association a voulu particulièrement célébrer cet anniversaire.

Le vendredi 23 juin a eu lieu un **colloque** animé par Olivier Mathieu, Pierre Roy, Pascal Costarella, Thierry Bonzon, Nicole Aurigny, Christian, Eyschen, et Stathis Kouvaléki. Les thèmes de la guerre, du pacifisme, de la question des fusillés pour l'exemple ont été débattus ainsi que la vie et les combats militants de Pierre Brizon.

Une **exposition** avec 14 panneaux était à disposition du public dans la salle des fêtes.

Samedi 24 juin, le rassemblement traditionnel place Pierre Brizon devant la plaque commémorative « hommage des Amis de Pierre Brizon au vote historique du Député Maire de Franchesse contre les crédits de guerre le 24 juin 1916 » a eu lieu en présence de nombreux élus.



Ensuite, a été inauguré par le Maire Gérard Vernis en présence de Olivier Mathieu et de Bernard Brizon, petit fils de Pierre, le **chemin de randonnée « Pierre Brizon »**. Ce circuit avec des portions réouvertes par la commune et l'association les Baladins, s'étire sur 18 km et est constitué pour l'essentiel de chemins en herbe. Pour la commémoration, les participants ont cheminé sur une partie de 5 km, jalonnée de huit panneaux rappelant la vie et l'œuvre de Pierre Brizon et passant devant la maison où a vécu Pierre Brizon. Le circuit et les textes complets des panneaux sont disponibles sur le site internet de la commune.

L'après-midi, les participants ont pu assister à un **spectacle de chansons** d'Yves Vessière qui nous a offert une chanson inédite sur Pierre Brizon « Il a voté le non », à retrouver sur YouTube.

Enfin, et en avant-première, Michel Durantin du P'tit Bastringue a joué un **spectacle théâtral** sur « Pierre Brizon, non à la guerre ». L'acteur a déclamé les discours phares du député et quelques-unes des lettres reçues de soldats de la guerre 14-18. Accompagné de films originaux de cette époque et d'une musique adaptée, ce spectacle a provoqué des émotions intenses à tous les participants. Le spectacle pourra être vu et revu dans plusieurs communes de l'Allier. Une très belle manifestation vouée à la paix et au pacifisme.

Biographie succincte Né en 1878 dans une famille de petits paysans de Franchesse, brillant élève sorti de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, professeur, journaliste, essayiste et écrivain, Pierre Brizon fut **député de l'Allier** de 1910 à 1919, **maire de Franchesse** de 1912 à 1919, défenseur des métayers et paysans pauvres. Pendant la 1^{re} Guerre mondiale, rompant avec l'Union sacrée, il participe à Kienthal en Suisse avec deux autres députés socialistes, Jean-Pierre Raffin-Dugens et Alexandre Blanc, à la 2^e conférence internationale socialiste contre la guerre dont il fut le rédacteur du **Manifeste adressé « Aux peuples qu'on ruine et qu'on tue ! »**. De retour de Kienthal, Brizon mène une intense campagne pour que soit mis fin à l'hécatombe, pour une paix immédiate sans annexions. Par son activité parlementaire, par son **refus historique de voter les crédits de guerre** à partir du 24 juin 1916 et par son talent de propagandiste dans son **journal pacifiste La Vague**, l'engagement de Brizon rencontre un écho considérable. Pierre Brizon meurt brutalement des suites d'une opération en 1923.

Rôle de Pierre Brizon en tant que maire de Franchesse. Pierre Brizon a été élu Maire de Franchesse le 14 mai 1912 puis réélu Maire le 8 mars 1914 suite aux élections du 22 février 1914. Cette élection a donné lieu à une campagne violente entre deux listes suite à des conflits au sein du conseil municipal qui s'est scindé entre « les Petits avec Brizon et ses cinq camarades socialistes fidèles à la cause des métayers, des ouvriers et des honnêtes gens et les Gros obligés de marcher aux ordres du Préfet des Bourgeois, des fermiers généraux et de la réaction »¹.

Déjà lors de cette campagne, il s'opposait aux trois ans de service militaire. Jusqu'à la fin de son mandat de Maire, le 10 décembre 1919, 43 conseils municipaux se sont réunis dont 21 présidés par Pierre Brizon essentiellement entre 1912 et 1916. Ensuite, il était pris par son mandat de député et la maladie.



*Grand père et petit-fils,
Pierre et Bernard*



La lecture des comptes rendus de ces conseils montre que l'aide sociale vers les plus pauvres était fréquente. Le conseil a encouragé d'autres avancées sociales telles que la lecture, la salubrité des écoles, l'éducation à l'hygiène pour les parents, des inspections médicales pour les élèves, des salaires corrects pour les employés municipaux.

Le conseil a en outre défendu avec constance les paysans lors des réquisitions d'animaux et de céréales pendant la guerre et soutenu financièrement les familles, les soldats démobilisés et les associations de soutien aux mobilisés.

Le conseil a aussi veillé à l'entretien des chemins. Il a voté la mise en place de l'éclairage public, la construction d'un nouveau puits communal et le déploiement d'un début de réseau téléphonique.

C'est sous le mandat de Pierre Brizon qu'a été décidé d'élever un monument aux morts sur la « place de l'école des garçons », monument qui se trouve finalement au cimetière.

¹ Extrait du tract de campagne électorale de Pierre Brizon pour les élections communales du 22 février 1914

Fête patronale, le programme

Vendredi 4 août

Fête patronale

Concours de pétanque en doublette 4 parties

RESTAURATION SUR PLACE

Stade des Tutelles à Franchesse

Inscription sur place à partir de 19h début des jeux à 20h

Inscription 14 €



Organisé par le Comité des Fêtes de Franchesse

Lots pour tous les participants à l'issue :
Jambon Rosette Apéritifs et de nombreux autres lots

Pour toutes informations contactez le 06 44 25 08 19
<https://www.facebook.com/comitedefranchesse>

Samedi 5 août

Fête patronale

Franchesse

Partie spéciale
vendue d'avance
Bons d'achats
à gagner



Rifles

Organisé par :
le Comité des Fêtes de Franchesse

Nombreux lots
Bons d'achats
Poubelles garnies
Apéritifs ...

Informations

Ouverture de la salle des fêtes 13h30 début 14h
Restauration sur place
Pour plus d'information contactez le 06 44 25 08 19
<https://www.facebook.com/comitedefranchesse>

Samedi 5 août à 14 h

salle des fêtes de Franchesse



Partie spéciale vendue d'avance :
3 € l'un 5€ les deux
Bons d'achats de 50 à 300 € à gagner

Rifles

de la fête patronale

Pour plus d'informations contactez le 06 44 25 08 19
<https://www.facebook.com/comitedefranchesse>

Dimanche 6 août

Fête patronale Franchesse

Repas Jambon Frites à 20h

16 €

Menu:

- Salade composé
- Jambon à la broche
- Frites
- Fromage
- Dessert



Repas derrière la salle des fêtes de Franchesse
à réserver avant le 31 juillet au 06 44 25 08 19
<https://www.facebook.com/comitedefranchesse>

Comité des fêtes

Fête patronale 4 jours

Franchesse



Vendredi 4 août

A partir de 19h Concours de pétanque
au stade des Tutelles

Samedi 5 août

14h Rifle bons d'achats partie spéciale
et numéro de la chance
21h30 Retraite aux flambeaux



Dimanche 6 août

A partir de 9h Marché de producteurs
16h Spectacle de Lucky country time
20h Repas jambon à la broche frites



Lundi 7 août

16h Jeux des enfants
A la tomber de la nuit Feu d'artifice



**Bal gratuit et Fête foraine
du samedi au lundi**



Pour tout renseignements contactez le 06 44 25 08 19



<https://www.facebook.com/comitedefranchesse>